

# Point de rencontre et de conseils de Bienne pour personnes sans-papiers et re- quérants d'asile exclus de l'aide sociale

## Rapport d'activité 2017



### Le « Point de rencontre » en chiffres

En 2017, nous avons accueilli 867 visites d'adultes et 330 visites d'enfants lors des gouters du mercredi après-midi. Le point de rencontre a été ouvert durant 196 heures. La préparation de la collation ainsi que l'accompagnement du point de rencontre a été pris en charge par huit bénévoles. Deux membres de la commu-

nauté des petites sœurs complètent cette équipe. Leur participation est précieuse pour nous, car elles parlent arabe et farsi et peuvent donc facilement s'entretenir avec nos visiteurs.

Durant l'année, 25 après-midis ont été consacrés aux consultations pendant lesquels 189 entretiens ont été menés à

Bienne (en 2016 : 209 / en 2015 : 153). Cela n'est possible que grâce aux bénévoles qui s'investissent depuis de nombreuses années et ont acquis savoir et expérience. Les demandes touchent des domaines très différents. Elles sont parfois si complexes qu'il est impossible de régler le cas à Bienne. C'est ainsi que 200 entretiens plus approfondis ont eu lieu au Centre de consultation pour sans-papiers à Berne. Il s'agit de situations exigeantes comme la reconnaissance d'enfants ou le mariage qui demandent l'établissement de documents juridiques. L'investissement en temps et en recherches est souvent énorme, avec heureusement parfois des résultats positifs. Pour un père congolais, nous avons pu obtenir le droit de rester (voir plus loin). Une personne vivant depuis dix ans dans la région biennoise a obtenu une autorisation de séjour pour cas de rigueur selon l'art. 14 LAsi et deux couples que nous accompagnons intensivement depuis longtemps ont obtenu une autorisation de séjour de courte durée pour se marier.

Les 189 entretiens à Bienne ont entraîné l'ouverture de 85 dossiers différents et concernent 114 personnes, dont 49 particuliers, huit couples et 21 familles avec au total 28 enfants. Quatre enfants ont pu être scolarisés à Bienne.

En 2017 aussi, nous avons eu deux séances d'échange avec des représentants de Police Berne auxquelles le service des habitants, secteur migration de la ville de Bienne participe également. Deux rencontres ont eu lieu avec le réseau des organisations d'aide d'urgence. Le groupe d'accompagnement s'est réuni trois fois pour traiter des problèmes organisationnels et autres. Il s'est soucié de maintenir les contacts avec les autorités ecclésiastiques, politiques et les organisations sociales. De même, il se préoccupe de trouver les moyens financiers nécessaires au fonctionnement.

*Monika Gerber et Jill Kauer*

### **Point conseils : une famille sauvée à la dernière minute**

Voici un exemple positif d'une situation complexe qui a nécessité de nombreuses heures de travail à Berne et l'élaboration d'un document juridique.

Trois paires d'yeux sont fixés sur nous : « Pouvez-vous nous aider ? Nous aimerions tellement nous marier. Vivre ensemble. Est-ce qu'il n'y a pas un moyen ? » Ils avaient déjà demandé conseils à divers endroits et finalement on les a aiguillés vers notre service. Il nous arrive très souvent de devoir dire aux demandeurs que nous non plus, n'avons malheureusement pas de solution à proposer. Mais nous ne voulons rien laisser au hasard et étudions toutes les possibilités. Monsieur I. et madame B. se sont rencontrés en 2013 durant la procédure d'asile et ils sont tombés amoureux. En 2015, arriva la réponse des autorités. Madame B. reçoit une autorisation de séjour mais pour monsieur I. la réponse est négative.

En 2013 déjà ils avaient entamé la procédure en vue du mariage. Rassembler tous les documents nécessaires prit beaucoup de temps, ils ne purent donc pas se marier cette année-là. Quand enfin tous les papiers furent réunis, le couple déposa en 2015 une nouvelle demande pour se marier. Mais les autorités refusèrent un droit de séjour de courte durée et le mariage ne put se faire. En 2016 naquit leur fille, monsieur I. entreprit les démarches pour reconnaître l'enfant. Depuis la naissance, le père s'en occupe beaucoup, mais il doit maintenant quitter la Suisse. Il a un laissez-passer et les démarches de renvoi sont en cours. La vie sans son épouse et son enfant est inimaginable pour lui.

Nous réfléchissons dans toutes les directions, cherchons conseil auprès du service d'aide juridique et d'Advocomplex. Finalement nous rédigeons une demande de regroupement familial, étant donné l'engagement du

père dans l'éducation de l'enfant. Le seul fait d'entreprendre quelque chose pour leur situation apparemment sans issue, rend la famille hyper-heureuse. Leurs regards pleins d'espoir nous redonnent à nous aussi un peu d'espérance, cela pourrait marcher. Quelques jours plus tard, le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) nous prie de leur faire parvenir des documents concernant l'autorité parentale commune. Malheureusement, lors de la reconnaissance en paternité, on n'a pas notifié la double autorité parentale. En quelques jours, avec l'aide de l'APEA, tout est mis en marche, chacun agit rapidement pour le bien de cette famille. Et nous réussissons à remettre au SEM les documents demandés. Nous tremblons, l'espoir grandit. Et nous ne sommes pas déçus : la réponse positive nous parvient quelques jours plus tard. Quelle joie ! Un tel résultat nous fait du bien et nous donne de l'espoir pour d'autres familles dans la même situation.

*Jill Kauer et Karin Jenni*

### **Excursion avec les bénévoles**

Cette année aussi, nous avons organisé une excursion avec les bénévoles pour les remercier de leur aide précieuse.

J'avais imaginé aller en train jusqu'à Berne, bien manger dans un restaurant et ensuite assister au spectacle son et lumières sur la place fédérale.

Bref, rien de bien spécial.

Et pourtant... Nous avons parmi les bénévoles, des personnes issues de la migration et qui ne peuvent pas s'offrir une pareille excursion. Un des bénévoles a commandé de la chasse. C'était un plaisir de le voir déguster avec bonheur son morceau de viande ! Pour une autre bénévole, c'était la deuxième fois de sa vie qu'elle mangeait dans un restaurant. Difficilement imaginable pour nous...

Ils ont aussi beaucoup apprécié le son et lumières. Pour M. qui vit dans la commu-

nauté des petites sœurs, c'était la première fois qu'elle voyait le palais fédéral. Elle est revenue en Suisse après 40 années de mission en Afghanistan.

Et nous sommes rentrés, la tête pleine de souvenirs.

Pour ma part cette soirée m'a rendue songeuse. Pour nous, il va de soi de pouvoir s'offrir de temps en temps des petits plaisirs et nous en oublions qu'il y a bien des personnes qui ont à peine de quoi survivre.

Parmi ceux-ci, je place aussi les requérants d'asile et les sans-papiers qui vivent ici parmi nous. Ils voient notre course à la consommation sans pouvoir y prendre part.

*Monika Gerber*

### **Finances et remerciements**

Le point rencontre a à nouveau coûté CHF 60'000.- en 2017, comme prévu au budget. Des dons exceptionnels ont permis d'éviter le déficit prévu et l'année se termine avec un petit excédent. L'aide d'urgence complémentaire a été moins sollicitée que lors de l'année précédente. Cependant, c'est un poste très imprévisible et il est conseillé de garder du disponible pour ce type de dépense. Les prestations propres (conseils, soutiens financiers, produits alimentaires, etc.) octroyées par les services porteurs du point rencontre, à savoir l'Armée du salut/aide au passants des églises ainsi que le Centre de consultation pour sans-papiers de Berne sont restées identiques aux années précédentes ; elles figurent à la fois dans les recettes et les dépenses.

Pour leur généreuse contribution, nous aimerions remercier spécialement

- La paroisse catholique de Bienne
- La paroisse réformée générale de Bienne
- La paroisse réformée du Jura bernois
- L'Union Synodale réformée du Jura

- Les donatrices et donateurs privés
- les dons et collectes des diverses unités paroissiales de la région

Surtout, nous aimerions aussi remercier très chaleureusement toutes les personnes qui s'engagent bénévolement et avec beaucoup d'humanité à la bonne marche du Point rencontre. Sans un tel engagement, notre offre ne pourrait tout simplement pas fonctionner.

Annexe : Comptes 2017 et budget 2018/2019

### **Groupe d'accompagnement**

Le groupe d'accompagnement a dû prendre congé de Anne-Marie Saxer-Steinlin qui a pris sa retraite. C'est elle qui a dirigé notre groupe dès ses débuts en 2009. Nous la remercions chaleureusement pour son engagement et ses compétences remarquables, acquises d'une part comme responsable du secteur migration de l'église réformée Berne-Jura-Soleure et d'autre part comme coprésidente de l'Association bernoise des sans-papiers. Le savoir qu'elle a apporté est tout simplement irremplaçable.

C'est pourquoi nous avons décidé que la direction du groupe d'accompagnement sera prise en charge, chaque année à tout de rôle, par une personne du groupe. Charlotte Krebs du service social de l'église catholique prendra en charge ce poste de juin 2017 à juin 2018. Nous nous réjouissons qu'au cours de l'année 2017, Reto Gmünder, pasteur à Reconvilier a rejoint le groupe d'accompagnement, étoffant ainsi la représentation francophone et régionale.

*Charlotte Krebs*



### **Membres du groupe d'accompagnement en 2017**

- Kordula Bertholet, conseillère bénévole
- Monika Gerber, Service social de l'Armée du salut/ Aide des églises aux passants Bienne
- Reto Gmünder, pasteur de l'église réformée de Reconvilier
- Barbara Heer, Arbeitskreis für Zeitfragen
- Jill Kauer, Association des sans-papiers Berne (VBBS)
- Elisabeth Kaufmann, Pieterlen, conseillère synodale de l'église catholique-romaine, membre du comité directeur du VBBS
- Charlotte Krebs, service social de l'église catholique de Bienne et environs
- Pascal Lerch, service social de l'église réformée alémanique de Bienne
- Anne-Marie Saxer, service migration des églises réformées Berne-Jura-Soleure, membre du comité VBBS (jusqu'en juin 2017)
- Hans Wüthrich, conseiller bénévole
- Sylviane Zulauf Catalfamo, Bévillard

## **Perspectives**

La nouvelle politique d'asile entrera en vigueur dans le canton de Berne en 2019. Des centres de renvoi vont être installés pour les personnes à qui l'asile ou l'admission provisoire seront refusés. Il est difficile de prévoir les conséquences de cette politique. Cependant on peut craindre une augmentation du nombre de personnes qui choisiront la clandestinité, plutôt que d'accepter le renvoi dans un

pays qu'ils ont quitté par manque de perspective. Souvent, elles sont arrivées ici par des chemins difficiles, parfois au risque de leur vie. Le maintien du point de rencontre et conseils, malheureusement, sera encore plus nécessaire que jamais.

*Charlotte Krebs*

**Zvieri-Treffpunkt mit Beratung für abgewiesene Asylsuchende und Sans-Papiers, Biel**

	Budget 2017		Rechnung 2017		Budget 2018 /19	
	Aufwand	Ertrag	Aufwand	Ertrag	Aufwand	Ertrag
<b>Infrastruktur</b>						
Untermiete, Nebenkosten, Benutzung Infrastruktur	1'800.00		1'800.00		1'800.00	
Material (Kopien)	200.00		200.00		200.00	
<b>Freiwilligen</b>						
Spesen, Weiterbildung	300.00		641.60		600.00	
Anerkennung, Geschenke	800.00		800.10		1'200.00	
<b>Dienstleistungen</b>						
Verpflegung	2'000.00		2'112.70		2'000.00	
Reisekosten	12'000.00		10'809.50		12'000.00	
Beratung (EL VBBS)	21'000.00		21'000.00		21'000.00	
Ergänzende materielle Nothilfe (EL VBBS)	14'000.00		14'000.00		14'000.00	
Ergänzende Nothilfe via SoBe	1'500.00		1'032.75		1'500.00	
Lebensmittelabgabe via SoBe (Eigenleistungen)	2'500.00	2'500.00	2'500.00	2'500.00	2'500.00	2'500.00
<b>Projekt- und Freiwilligen-Begleitung</b>						
Lohnanteil	6'000.00		6'000.00		6'000.00	
<b>Beiträge</b>						
Ref. Gesamtkirchgemeinde Biel		5'000.00		5'000.00		5'000.00
Röm.-kath. Kirche Biel		10'000.00		10'000.00		10'000.00
div. Spenden / Kollekten		5'500.00		7'250.20		5'500.00
KKF-Beitrag (Unterstützungsnetz für abgewiesene AS)		3'012.00		3'012.00		5'247.00
Beiträge durch Gesuche						
Beiträge durch Gesuche für Beratung, Nothilfe (EL VBBS)		35'000.00		35'000.00		35'000.00
Zins Depotkonto				151.75		
<b>Total</b>	<b>62'100.00</b>	<b>61'012.00</b>	<b>60'896.65</b>	<b>62'913.95</b>	<b>62'800.00</b>	<b>63'247.00</b>
<b>Überschuss/Verlust</b>		<b>-1'088.00</b>		<b>2'017.30</b>		<b>447.00</b>
<b>Stiftung Heilsarmee Schweiz, Depotkonto DJ 204288, Sans-Papiers "Zvieri-Treff"</b>						
<b>Jahresanfangskapital</b>		<b>27'591.27</b>		<b>27'591.27</b>		<b>29'608.57</b>
Überschuss/Verlust		-1'088.00		2'017.30		447.00
<b>Jahresendkapital</b>		<b>26'503.27</b>		<b>29'608.57</b>		<b>30'055.57</b>
<b>Legende:</b>						
EL: Eigenleistungen, als Aufwand und Ertrag verbucht						
VBBS: Verein Berner Beratungsstelle für Sans-Papiers						
SoBe: Sozialberatung Heilsarmee & Kirchliche Passantenhilfe						
KKF: Kirchliche Kontaktstelle für Flüchtlingsfragen						